

# PAYS RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON

Comité directeur du 1<sup>er</sup> juin 2007

## Compte rendu

**Etaient présents** sous la présidence de M. le Président Daniel WEBER :

Les Conseillers : Patrice FLUCK, Roland BRAUN, André ONIMUS, François SAUVAGEOT, Alain FOECHTERLE, Michel HABIG, Jean-Pierre WIDMER, Paul HEGY, Jean-Paul DIRINGER, Didier VIOLETTE, Léon BURCKLEN, François GRUNENBERGER, Alain GRAPPE.

**Etaient excusés :**

André VARCIN ; François BERINGER ; Thomas BIRGAENTZLE ; Gilbert MOSER ; Gérard SCHATZ.

Assistaient en outre à la séance :

Jean-Paul OMEYER, Conseiller Régional ;  
Michel WALLER, Président du Conseil de développement ;  
Jean ALBRECHT, Vice-Président du Conseil de développement ;  
Corinne FLOTA, Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon ;  
Peggy DANGELSER, Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon ;  
Sandra SCHLEGEL, Musée de la Régence ;  
Annette HUGUENOT, Conseil de développement ;  
Martine FUCHS, Communauté de communes de la Région de Guebwiller ;  
Jean SCHELCHER, Communauté de communes de la Région de Guebwiller.

## 1. Economie - Emploi - Formation

### 1.1 Immobilier d'entreprise

#### 1.1.1 Réflexion sur le financement de l'immobilier d'entreprise

La Région Alsace finance les pépinières d'entreprises :

- soit directement au titre de ses crédits sectoriels (financement au maître d'ouvrage directement) ;
- soit indirectement via le Pays :
  - o dotation spécifique ;
  - o politiques sectorielles bonifiées.

### CONTRAT DE PAYS Contributions de la Région Alsace

#### Politiques sectorielles bonifiées

Si le « Territoire Pays »\* contribue à hauteur de 5 %, la Région abonde de 10 point supplémentaires ses crédits sectoriels

Si le « Territoire Pays »\* contribue à hauteur de 10 %, la Région abonde de 15 point supplémentaires ses crédits sectoriels

#### Dotation spécifique

160 630 € / 4 ans  
40 157 € / an

70 % - 28 110 €

Actions et projets :  
- priorités de la Région  
- ne bénéficiant pas de crédits sectoriels

30 % - 12 047 €

Libre d'emploi

\* La contribution du « Territoire Pays » comprend à la fois la contribution du « Pays » en tant que Syndicat mixte et celles des collectivités qui le constituent. La contribution de la « structure Pays » doit être au moins de 50 % de la contribution du « territoire Pays ».

Le Syndicat mixte du Pays doit donc valider le projet de pépinière et contribuer financièrement à son investissement à hauteur de 25 000 € ou 50 000 €. Ces sommes peuvent être mobilisées selon deux sources distinctes :

- la première est constitué par la dotation spécifique soit :
  - o libre d'emploi mobilisable au niveau de la Région Alsace (12 000 €) ;
  - o en lien avec les actions et projets constituant une priorité de la Région (28000 €) ;
- la seconde est constitué par ses fonds propres (13 000 € ou 38 000 € selon l'option retenue : 5 ou 10 %).

Actuellement, nous attendons une réponse officielle de la Région sur la possibilité de mobiliser la dotation spécifique en lien avec les actions et projets constituant une priorité de la Région.

#### Présentation du tableau de financement de la pépinière d'entreprise de la CCRG

		Pays 0% Bonif Région 0%	Pays 5% Bonif Région 10%	Pays 10% Bonif Région 15%	Pays 5% Bonif Région 10%	Pays 10% Bonif Région 15%
<b>Coût HT</b>		<b>3 408 000</b>				
FEDER						
DDR		150 000				
FNADT						
Région (études préal., travaux et honoraires)		681 600				
Territoire Pays	Structure Pays 30% dotation libre d'emploi (Région)	0	12 000	12 000	0	0
	Structure Pays 70% dotation spécifique (Région)	0	0	0	25 000	28 000
	Structure Pays fonds propres	0	13 000	38 000	0	22 000
	Collectivités Pays (CdC)	0	25 000	50 000	25 000	50 000
Bonif Région		0	340 800	511 200	340 800	511 200
Département 68 (travaux et honoraires)		1 288 200	1 092 800	982 600	1 092 800	982 600
Part CdC		1 288 200	1 092 800	982 600	1 092 800	982 600
Taux résiduel CdC		0	0	0	0	0
Coût résiduel CdC		1 288 200	1 117 800	1 032 600	1 117 800	1 032 600
Coût Pays fonds propres		0	13 000	38 000	0	22 000
Coût Pays subvention Région		0	12 000	12 000	25 000	28 000
Coût Pays		0	25 000	50 000	25 000	50 000
Gain CdC		0	-170 400	-255 600	-170 400	-255 600
Gain "Territoire"		0	-145 400	-205 600	-145 400	-205 600

Ce tableau n'est présenté qu'à titre indicatif ; le budget d'investissement de la pépinière d'entreprises de la Communauté de communes de la Région de Guebwiller est encore amené à évoluer ou subir des modifications / précisions.

## Présentation du tableau de financement de la pépinière d'entreprise de la CCER

		Pays 0% Bonif Région 0%	Pays 5% Bonif Région 10%	Pays 10% Bonif Région 15%	Pays 5% Bonif Région 10%	Pays 10% Bonif Région 15%
Coût HT		<b>1 402 000</b>				
FEDER						
DDR		150 000				
FNADT						
Région (études préal., travaux et honoraires)		350 500				
Territoire Pays	Structure Pays 30% dotation libre d'emploi (Région)	0	12 000	12 000	0	0
	Structure Pays 70% dotation spécifique (Région)	0	0	0	25 000	28 000
	Structure Pays fonds propres	0	13 000	38 000	0	22 000
	Collectivités Pays (CdC)	0	25 000	50 000	25 000	50 000
Bonif Région		0	140 200	210 300	140 200	210 300
Département 68 (travaux et honoraires)		450 750	355 650	295 600	355 650	295 600
Part CdC		450 750	355 650	295 600	355 650	295 600
Taux résiduel CdC		0	0	0	0	0
Coût résiduel CdC		450 750	380 650	345 600	380 650	345 600
Coût Pays fonds propres		0	13 000	38 000	0	22 000
Coût Pays subvention Région		0	12 000	12 000	25 000	28 000
Coût Pays		0	25 000	50 000	25 000	50 000
Gain CdC		0	-70 100	-105 150	-70 100	-105 150
Gain "Territoire"		0	-45 100	-55 150	-45 100	-55 150

### Financement des actions du Pays : budget du Pays

Initialement :

- Coût étude stratégique pépinière : 40 000 €

Evolution de la situation :

- besoin en étude pépinière
- projets du pays

Possibilité de revoir la répartition des financements sur les différents projets :

- économiques : immobilier d'entreprises : étude ?, participation à l'investissement ?
- services à la population et tourisme : calendrier des manifestations, carte touristique, événement Eau

Projets	Coût
Concours CEEI	4500
Logo	1000
Événement Eau	24000
Carte touristique	15000
Calendrier des manifestations	11000
Internet	10000
Total	65500
Budget prévu	81000
<b>Mobilisable Pays Fonds propres</b>	<b>15500</b>

Mobilisable Pays Dotation libre d'emploi Région	12000
--	-------

Le Syndicat mixte du Pays pourrait mobiliser la totalité de sa « dotation libre d'emploi » octroyée par la Région sur des projets tels que la manifestation sur le thème de l'Eau, le site Internet, ... Cela aurait alors pour conséquence de créditer le Pays, par effet de vases communicants, de fonds propres supplémentaires pouvant s'élever à 12 000 €.

Le Syndicat mixte du Pays est donc en capacité de mobiliser, pour l'investissement d'une pépinière :

- 12 000 € ou 28 000 € de sa dotation spécifique de la Région Alsace
- 15 500 €, minimum, sur ses fonds propres.

Le Syndicat mixte du Pays sera amené à soutenir deux projets de pépinière. L'un réalisé sur le territoire de la Communauté de communes Essor du Rhin, l'autre sur celui de la Communauté de communes de la Région de Guebwiller. Afin de soutenir les deux projets, il est proposé de mobiliser les financements une première fois en 2007 sur un projet et de réitérer l'opération en 2008.

**Le Comité Directeur :**

- **approuve le principe du financement des deux projets sur 2 ans (financement d'un projet fin 2007 et d'un projet début 2008) ;**
- **choisit l'option d'un financement des projets pépinières par le Pays à 10% ;**
- **choisit d'utiliser l'enveloppe des fonds sectoriels de 70% pour financer les projets pépinières sous réserve que la Région Alsace valide cette possibilité ;**
- **charge le Président de réaliser la demande de financement auprès de la Région Alsace.**

Pour information, les premiers dossiers concernant l'appel à projet du CG68 auront un retour de la commission qui se réunira le 13 juillet prochain.

1.1.2 Compte rendu du comité de pilotage « immobilier d'entreprises »

Le Comité de pilotage s'est réuni le 24 avril dernier et a dégagé certaines réflexions. Celui-ci :

- valide le principe de travail en commun sur les axes et actions pour lesquels la mutualisation est souhaitable en matière de fonctionnement et d'animation ;
- propose que la chargée de mission économique du Pays se charge de la coordination entre les deux pépinières et l'hôtel d'entreprise ; il reste encore à définir les missions précises des animateurs de pépinières et de la chargée de mission économie du Pays RVGB (partage des tâches) ;
- propose un comité d'agrément commun pour les deux sites. Il aura pour but d'examiner les dossiers de demande d'implantation en pépinière. La composition de ce comité pourra varier en fonction des dossiers déposés ;
- propose la mise en place d'un "club" des chefs d'entreprise émanant des deux pépinières et de l'hôtel d'entreprise ;
- souhaite l'organisation de visites de pépinières lors d'une journée entière afin de rencontrer plusieurs responsables de sites. Les lieux restent encore à définir.

1.2 Recensement des zones d'activités

Mise en place d'un observatoire du foncier par le Conseil Général du Haut Rhin. L'ADAUHR sera chargé d'abonder et de modifier les bases de données déjà existantes. Elle souhaite travailler en étroite collaboration avec les collectivités pour coller aux besoins du territoire. L'ADAUHR est dans l'attente de la commande du CG68, une réunion est prévue avant mi-juin.

### 1.3 Accueil des porteurs de projets

L'accueil est réalisé par la chargée de mission économie du Pays RVGB. Un document type concernant le parcours des démarches de création d'entreprise sera remis à chaque créateur lors de son entretien. Des documents annexes lui seront fournis en fonction du type de projet et du profil de la personne.

Accueil au sein de chaque CdC

	Modalité accueil	Salle	Compte rendu
CCCHR	sur RdV	Mise à disposition	1X/mois
CCER	sur RdV	Mise à disposition	Après chaque RdV
CCRG	Agent de développement de la CCRG ?		/
CCVN	Sur RdV	Mise à disposition	1X/mois
Merxheim	A définir		

Des rencontres avec les partenaires de la création d'entreprise ont eu lieu : CCI, CMA, PFIL, Pays, réseau OCRE...

Une réflexion sur la mise en place d'une base de données commune au Pays (cf. *annexe 1*) avec accès aux agents de développement ou élus est en cours (site Internet).

***M. WEBER propose d'organiser une réunion avec M. JUNG, M. SCHELCHER, Melle FLOTA et Melle DANGELSER afin de définir les modalités d'accueil des porteurs de projets sur la CCRG.***

### 1.4 Promotion des Entreprises

Un travail est mené sur la création d'une fiche type « entreprise » que chacun pourra remplir afin de se faire référencer sur le futur site Internet du Pays. Ces fiches seront alimentées par les entreprises elles-même et les textes seront validés avant leur mise en ligne (cf. *annexe 2*).

### 1.5 Bourses aux locaux

Un travail de création d'une fiche type « bourse aux locaux » est réalisé afin que chaque collectivité, entreprise ou particulier puisse la remplir et l'alimenter directement en ligne. L'objectif est de faciliter la recherche de locaux et l'accessibilité par tous. Un mail de confirmation de l'offre disponible sera envoyé tous les mois au rédacteur de la fiche pour réactualisation (cf. *annexe 3*).

***M. WEBER propose de se rapprocher de la CCRG qui a déjà mis en place ce type de service sur son site Intranet / Internet afin d'étudier la possibilité de l'élargir à l'ensemble du Pays.***

### 1.6 Fusion de la cellule de revitalisation et de la commission « économie-emploi-formation » du conseil de développement du Pays

Deux réflexions similaires sur les actions économiques à mettre en place sur le territoire du Pays RVGB sont menées en parallèle dans deux instances différentes afin de proposer des moyens de développement du territoire.

Afin d'éviter la superposition et la démultiplication des réflexions et des travaux, il a été proposé lors d'une réunion entre le Sous-Préfet, la CCRG et le Pays de mobiliser les forces

vives au sein d'une seule instance, c'est-à-dire fusionner la cellule de revitalisation et la commission « économie, emploi, formation » du conseil de développement du Pays. La poursuite des réflexions concernant le développement du territoire sera menée au sein du conseil de développement composé des membres des deux instances fusionnées.

Un comité de suivi sera créé et aura pour tâche d'appliquer et de mettre en œuvre les réflexions de la cellule de revitalisation puis de la nouvelle instance qui lui succède.

### **1.7 Fusion Mission locale de Colmar et de la PAIO de Guebwiller**

Plusieurs rencontres avec M. KRUCH, directeur de la Mission Locale de Colmar ont eue lieu pour travailler sur la modification des statuts et sur les conventions avec les CdC du territoire du Pays RVGB. M. KRUCH a rencontré les Présidents ou représentants des CdC (CCER, CCVN, CCCHR) pour définir les modalités de la convention.

Suite à la réunion avec la CCRG, une convention unique entre le Pays et la Mission Locale est réalisée (cf. annexe 4). Le Pays fera un appel de fonds dans chaque CdC et reversera la somme allouée à la Mission Locale.

#### ***Le Comité Directeur :***

- ***valide la démarche et méthodologie proposée, et plus particulièrement le portage du projet par le Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon en lieu et place des Communautés de communes et Commune ;***
- ***valide les engagements financiers répartis entre les Communautés de Communes et la ville de Merxheim ;***
- ***approuve la convention de fonctionnement de l'antenne de Guebwiller et des permanences délocalisées sur le territoire du Pays RVGB et autorise le Président à la signer, sous réserve de l'intégration d'une permanence mensuelle à Merxheim ;***
- ***charge les Présidents des Communautés de communes et le maire de Merxheim de reprendre délibération relative à la nouvelle démarche et méthodologie proposée.***

Le 5 juillet 2007 aura lieu l'assemblée générale constitutive concernant la fusion PAIO et Mission Locale pour constituer la Mission Locale Haut-Rhin Nord.

## **2. Environnement - Cadre de vie - Habitat**

---

### **2.1 Evénement eau**

#### **Etat des réflexions :**

- Date de la manifestation fixée le week-end du 29 et 30 septembre 2007.
- Recensement et visite des sites intéressants :
- Centrage sur 1 éventuellement 2 sites phares dans chaque CdC avec possibilité de sites satellites,
- Contact des sites et organisation de la manifestation par chaque CdC

#### **Organisation :**

- porteur de projet : CdC Vallée Noble ;
- chaque CdC organise la manifestation sur son territoire ;
- communication et demande de financements en communs.

Il est rappelé que chaque collectivité / site finance les activités et visites sur son territoire.

### 2.1.1 Les sites de la manifestation

#### *Communauté de communes Centre Haut-Rhin :*

- Site phare : Château d'Eau d'Ensisheim - horaires 10h-12h et 14h-18h (reste à confirmer).
  - o Exposition de la maquette de la Nappe Phréatique d'Alsace dans le château d'eau.
  - o exposition d'une association, financée par le syndicat des eaux, pour l'installation d'adduction d'eau potable à Madagascar.
- Site satellite : Station d'épuration de Meyenheim (SOGEST)- samedi 29 sept. 10h-12h et 14h-17h.

#### *Communauté de communes Essor du Rhin :*

- Site phare : Maison des Energies (en attente de la fiche).
- Sites satellites :
  - o château d'eau et de la station de pompage de Rumersheim (SIAEP de Rumersheim-Bantzenheim).
  - o proposition d'ouverture du siège du syndicat à Munchhouse et du château d'eau d'Hirtzfelden (SIAEP de Munchhouse).
  - o Station de pompage de Blodelsheim.
  - o Station épuration de Nambsheim : reste à confirmer - pas dans la territoire du Pays ?
  - o Pêcheur professionnel de Balgau.

#### *Communauté de communes de la Région de Guebwiller :*

- Site phare : Station d'Épuration d'Issenheim - samedi et dimanche de 14 à 17h - inauguration du digesteur.
- Sites satellites : Station de pompage de Linthal (Caléo) et lacs (sur le site de la station de pompage).

#### *Communauté de communes de la Vallée Noble :*

- Site phare : Maison de l'eau avec exposition réalisée par les enfants (Enjeu Nature).
- Sites satellites :
  - o SEM des Sources / ouverture probable : démarches en cours.
  - o Viticulture : reste à confirmer.

#### *Merxheim :*

- Site phare : château d'eau - exposition et animation de la FREDON (SIPEP de Merxheim-Gundolsheim) - si pas de possibilités sur station d'épuration d'Issenheim.

Il a été proposé de proposer d'homogénéiser les horaires minimum d'ouverture pour une plus grande lisibilité auprès du grand public :

- 10h-17h, le samedi et le dimanche, pour les sites phares.
- 14h à 17h, le samedi et le dimanche, pour les autres sites.

Les différentes structures peuvent bien évidemment ouvrir leurs installations sur des plages horaires plus importantes.

### 2.1.2 Le plan de communication : les moyens

#### Magazines :

- Gazettes communales et Intercommunales
- Magazine Spectacles - texte gratuit via le musée de la Régence - insertion d'une affiche : 500€
- Alsace page week end (environ 1000€)
- Magazine Hebdoscope - texte gratuit via le musée de la Régence
- Haut-Rhin magazine : à définir
- Région Alsace, plus proche de vous : à définir

- Associations d'initiation à l'environnement, de protection de la nature : à définir
- Journaux :
- Alsace et DNA
- Radios :
- France Bleue Alsace : annonce gratuite 2 X par jour, sur 1 jour
  - Radio Florival : gratuit via Syndicat EBE (antenne sur le château d'eau d'Ensisheim)
- Sites Internet :
- Communes et communautés de communes
- Affiches :
- Offices de tourisme et points info
  - Communes et Communautés de communes
  - Commerces, banques, ...
- Dépliants :
- Offices de tourisme et points info
  - Communes et communautés de communes
  - Commerces, banques, ...
  - Foyers
- Panneaux sur les sites :
- 2 panneaux généralistes : le premier présentant le Pays et les sites à découvrir (cycle de l'eau et carte du pays à réaliser) ; le second présentant les gestes du quotidiens afin de préserver la ressource « eau » en qualité et quantité ;
  - 1 panneau spécialisé par site (12 sites).

Les affiches et dépliants seront transmis aux Communautés de communes pour diffusion sur leur territoire.

### 2.1.3 Le plan de communication : la conception et la réalisation

Éléments graphiques de communication à créer :

- mascotte pouvant être déclinée sous différentes formes en fonction des thématiques ;
- cycle de l'eau adapté au Pays RVGB ;
- carte du Pays mettant en valeur les sites à visiter.

Ces éléments de base seront déclinés dans les différents éléments de communication et notamment dans les dépliants, affiches et panneaux...

Dépliants et affiches :

- réalisation d'un dépliant au format A4 10\*21 fermé, avec en page centrale la carte du Pays et le référencement des lieux à visiter, en arrière page l'accroche, la date et les lieux, le jeu, les logos des financeurs, les messages ;
- réalisation d'une affiche A3 avec l'accroche, la date et les lieux, les logos des financeurs, etc.

Panneaux :

- réalisation des deux panneaux généralistes par une agence ;
- réalisation d'un panneau type par une agence pour les panneaux spécialisés : embauche d'un emploi saisonnier pour la rédaction et la mise en page des panneaux spécialisés en lien avec les sites.

Les devis :

Agence	Conception			Mise en page		
	Éléments graphiques	Mascotte	Jeu	Dépliants	Affiches	Panneaux
Reflet	/	/	0 € (dépliant)	2150 €	840 €	600 à 960€
Prédictiv'	/	/	/	1140 €	420 €	420 €
M. Alexandre	650 € * 2	30 € seule 500 € avec déclinaison	150 €	300 €	400 €	200 €

#### 2.1.4 Budget primitif du plan de communication

Outils (conception et impression)	Prix
Dépliants (30 000)	4 200
Affiches (500)	1 200
Panneaux (36)	8 500
Mascotte	500
Carte et cycle de l'eau	1 000
Jeu	150
Insertion Presse	2 000
Reproduction Cahier de l'Ariena ?	2 000
Divers	4 450
<b>TOTAL</b>	<b>24 000</b>

Le budget primitif du plan de communication détaillé est décliné dans l'annexe 5.

Le budget primitif ci-joint comprend une estimation moyenne à haute des besoins.

#### **Le Comité Directeur :**

- valide sur le principe les sites qui feront l'objet d'une ouverture ;
- valide sur le principe des horaires d'ouverture homogénéisés de ces sites : 10h-17 pour les sites phares et 14h à 17h pour les autres sites ;
- valide la stratégie et le plan de financement : ouverture d'une ligne de crédit de 24 000 euros ;
- choisit M. ALEXANDRE pour la conception des outils de communication et autorise le Président, porteur politique du projet, à engager les dépenses ;
- autorise le Président à choisir le ou les entreprises pour l'impression des outils de communication et engager les dépenses ;
- autorise le Président à formuler les demandes de financement auprès de la Région Alsace (dotation spécifique), de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général du Haut Rhin ;
- valide l'embauche d'un emploi saisonnier.

#### 2.2 Plan climat territorial

La Région et l'ADEME proposent de venir présenter le plan climat territorial lors d'un Comité Directeur.

Les projets comprenant des éléments visant à limiter l'effet de serre seront étudiés de façon approfondie par la Région Alsace (cf. pépinières d'entreprises).

**Le Comité Directeur propose à la Région Alsace d'organiser une réunion en automne 2007 afin qu'elle puisse :**

- présenter le plan climat territorial ;
- expliquer la Contrat de Pays.

### 3. Tourisme

---

#### 3.1 Carte touristique du Pays :

Etat des lieux :

- portage du projet par la Communauté de communes Centre Haut-Rhin,
- éléments réunis pour le Pays (données patrimoniales, images - à améliorer),
- ouverture à 16 communes allemandes (réunion des données en cours) : difficultés concernant le fond de carte (allongement des délais prévus initialement),
- choix d'un fond de carte simple et géo-référencé avec utilisation indépendante et possession des droits,
- icônes « personnalisées » avec acquisition des droits,

- devis dont le montant oscille entre 5000 et 13 000 euros (conception uniquement) mais prestations différentes et difficilement comparables,
- possibilité de mandater plusieurs prestataires ou un seul : complexité du choix de plusieurs partenaires : allongements des délais, économies peu conséquentes et avantages insignifiants en terme de droits sur les documents.

Suite des travaux :

- réalisation d'un cahier des charges,
- appel d'offre,
- travaux avec le prestataire.
- finalisation de la carte pour le printemps 2008.

***Le Comité Directeur décide de créer un comité de pilotage « Carte touristique » afin de suivre et orienter les travaux (marché publics, ...) et de proposer des solutions. Celui-ci est composé de M. HABIG (CCCHR) - Président du comité de pilotage - M. GRAPPE (CCRG), M. ONIMUS (CCER), M. VIOLETTE (CCVN) et M. FLUCK ou M. BRAUN (Merxheim).***

### 3.2 Calendrier des manifestations

Etat des lieux :

- document rassemblant les informations et fédérant les habitants en construisant l'identité du Pays. (réaliser initialement à l'échelle des CdC ER et CdC CHR et élargi à l'ensemble des CdC du Pays et Merxheim),
- possibilité d'élargissement à l'aire transfrontalière : 16 communes allemandes,
- première édition à suivre en tirant les enseignements de l'expérience : harmoniser les saisies d'informations, améliorer la présentation (charte graphique et conception de l'intérieur du document, introduction d'images), respecter les délais et engagements.

Le bilan du premier calendrier :

- des usagers globalement satisfaits du contenu mais une insatisfaction sur la forme (couleurs et photos, taille du texte, ...).

Suite des travaux :

- amélioration et harmonisation des méthodes / outils de travail pour la collecte et le traitement des informations,
- budgétisation en fonction des augmentations de coûts,
  - envisager une augmentation du nombre de pages avec la participation des allemands,
  - budgéter une conception graphique (3000 €),
  - envisager une augmentation du nombre de pages liée avec une conception graphique améliorée (introduction d'images, augmentation des caractères, meilleur usage de l'espace),
  - envisager un retrait du Conseil Général sur les financement espérés.
- réfléchir à la diffusion de l'information :
  - diffusion informatique
  - diffusion à la responsabilité de chaque collectivité individuellement (augmentation du coût d'impression) ;
  - diffusion commune aux collectivités du Pays (coûts mutualisés).

Territoire	Population	Exemplaires Avril 2007	Nb ex /100 hab	Nouvelle proposition (50ex/ 100hab)
CdC Essor du Rhin	8725	5 000	57	4400
CdC Centre Haut Rhin	12885	6 400	50	6400
CdC Région de Guebwiller	33479	5 000	7	16800
CdC Vallée Noble	4385	4 000	91	2200
Merxheim	1147	600	52	580
TOTAL		21 000		30380

**Le Comité Directeur :**

- *décide de la poursuite de la démarche ;*
- *décide que le prochain calendrier se ferait en interne, en améliorant la charte graphique et la lisibilité du document ;*
- *décide de raccourcir la périodicité à 4 mois ;*
- *demande à la CCRG (M. GRUNENBERGER et Mme FUCHS) d'étudier la possibilité de faire réaliser par leur informaticien une base de données en Intranet pour collecter les informations de manière plus efficiente.*

**3.3 Autres pistes de travail**

- **Poursuivre les projets / dynamiques amorcés :** articles dans les bulletins communaux, intercommunaux, circulation des informations, participation à la formation des BTS tourisme, 2<sup>e</sup> édition du calendrier commun de manifestations (octobre 2007 / mars 2008).
- **Mettre en œuvre la carte touristique et le site Internet.**
- **Créer un échéancier** de développement de la communication.
- Formuler une stratégie de développement touristique globale.

**4. Transports et déplacements**

---

**Etat des réflexions :**

- travaux sur les pistes cyclables il y a environ 1 an et demi recensant les itinéraires possibles : Vélo route et VTT.
- organisation d'une réunion avec les agents du Département pour une liaison cyclable du Grand Ballon au Belchen : le Département ne prévoit pas de développer les liaisons d'est en ouest avant 2011.
- approfondissement des travaux de recensement des itinéraires cyclables par Arnaud Schubel (stagiaire) = rencontre avec les association de cyclotourisme.
- réflexion sur la mise en place d'un topoguide, réflexion notamment sur le contenu ?

**Suite des travaux :**

- finalisation des itinéraires et insertion cartographique dans le Système d'information géographique ;
- croisement des itinéraires et de la base de données du patrimoine touristique pour la création d'itinéraires de découverte thématiques ;
- réalisation des travaux par les stagiaires du BTS Tourisme du lycée Storck.

## **5. Services à la population**

---

Réalisation d'une base de données des associations du Pays en cours de finalisation.  
Réalisation d'une base de donnée des services à la population en démarrage.

Suite des travaux :

- finalisation des deux bases de données,
- questionnaire / enquête sur les services à la population,
- manifestation culturelle ou sportive,
- site Internet (voir point 6.2)
- ...

## **6. Communication**

---

### **6.1 Logo**

Proposition d'utiliser le logo du Pays et le transposer à celui du SCOT.

***Le comité directeur autorise la Syndicat mixte du SCOT à utiliser le logo du Pays pour créer son propre logo.***

### **6.2 Site Internet**

Etat des réflexions :

- rencontre d'une agence spécialisée dans les sites Internet de Pays ayant la particularité de se servir de la cartographie ;
- démarrage d'un recensement des sites Internet des communes et CdC du territoire.

Suite des travaux :

- définition réelle des besoins ;
- réalisation d'un cahier des charges ;
- appel d'offre.

***Le Comité Directeur décide de créer un comité de pilotage « Site internet » afin de suivre et orienter les travaux. Celui-ci se compose de M. GRAPPE (CCRG), - Président du comité de pilotage - M. HABIG (CCCHR), M. ONIMUS (CCER), M. VIOLETTE (CCVN) et M. FLUCK ou M. BRAUN (Merxheim).***

## **7. Ressources humaines**

---

### **7.1 Participation des agents de développement des Communautés de communes**

*Pour une meilleure circulation de l'information, le Comité Directeur valide le principe d'inviter systématiquement les agents de développement des Communautés de communes à ses réunions.*

### **7.2 Affiliation du Syndicat mixte du Pays aux ASSEDIC**

Les collectivités territoriales ont la possibilité de s'affilier au régime d'assurance chômage de l'ASSEDIC pour le personnel non titulaire (auxiliaires, vacataires, horaires, ...). En cas de perte d'emploi, ces agents peuvent prétendre à des allocations chômage dont la prise en

charge peut incomber au Syndicat mixte du Pays, d'où l'importance de s'assurer pour ce risque. L'adhésion est facultative et révocable. Elle prend effet après signature d'un contrat conclu entre le Syndicat mixte et l'ASSEDIC du Haut-Rhin.

Ce contrat, signé pour une durée de 6 ans, est renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation expresse par lettre recommandée 1 an avant l'expiration du terme.

Les contributions ASSEDIC sont assises sur les rémunérations brutes servant de base aux cotisations Sécurité Sociale. Le taux de cotisation est actuellement de 6.40 % dont 1 % de cotisation salariale, assise sur le traitement net prélevé aux agents dont le traitement dépasse le plafond applicable dans le cadre de la contribution exceptionnelle de solidarité. Le délais de carence en ce qui concerne les allocataires est de 6 mois après la signature du contrat d'adhésion.

**Le Comité Directeur :**

- ***approuve l'adhésion du Syndicat mixte Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon à l'ASSEDIC ;***
- ***autorise le Président à négocier et signer le contrat.***

### **7.3 Recrutement de personnel saisonnier**

Afin d'assurer des besoins occasionnels et/ou la continuité du service public durant les congés du personnel permanent du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon, il s'avère nécessaire de procéder occasionnellement au recrutement de personnel saisonnier.

Celui-ci sera rémunéré sur la base de l'Echelle 3 au 1<sup>er</sup> échelon (IB 281/IM281 : 1274.13 € brut pour 151.67 h ; valeur au 01/02/2007).

**Le Comité Directeur :**

- ***autorise la création de postes de personnel saisonnier, en fonction des besoins ponctuels ;***
- ***adopte le taux horaire de rémunération ;***
- ***inscrit la dépense correspondante au budget.***

## **8. Organisation de la prochaine réunion plénière du Conseil de développement**

La prochaine réunion plénière du Conseil de Développement aura lieu le mercredi 27 juin prochain à 19h au musée de la Régence à Ensisheim.

# ANNEXES

## ANNEXE 1

### Fiche type créateur d'entreprise

Contact  
Date  
Conseiller :  
Contact prochain RDV :  
Porteur du projet  
Civilité :  
Nom :  
Adresse :  
CP  
Telephone :  
Email :  
Né(e) le  
Situation Familiale :  
Formation Niveau :  
Situation Professionnelle :  
ACCRE :  
Date d'inscription ANPE :  
ASSEDIC :

Antenne :  
  
  
  
  
Prénom :  
  
Ville :  
Mobile :  
  
à :  
Régime :  
Formation Domaine :  
  
Date de fin d'allocation :

Origine :

Projet  
Localisation :  
Description du projet :  
Secteur d'activité :  
CFE :  
Nature du projet :  
Avancement du projet :  
Forme envisagée :  
Emploi :

Rendez vous supplémentaire  
Date  
Description du projet :  
Nom interlocuteur

## ANNEXE 2

### Fiche type entreprise

N° de compte :  
Nom :  
Email :  
Fiche Entreprise  
Nom :  
Adresse :  
CP :  
Telephone  
Email :  
Site Internet :  
Code Activité  
Activités :  
Informations Générales :  
Statut :

Prénom :  
  
  
  
Ville :  
Fax  
  
  
  
  
  
  
Image

Fiche type bourse aux locaux

N° de compte :

Nom :

Prénom :

Email :

Propriétaire

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP :

Ville :

Téléphone :

Fax :

Mobile :

Email :

Description de l'annonce

Type de biens :

Titre :

Localisation :

Description de l'annonce :

Type d'annonce

Type :

**Surface totale** : m<sup>2</sup>Surface du magasin : m<sup>2</sup>Surface Atelier : m<sup>2</sup>Surface Bureau : m<sup>2</sup>Surface Stockage : m<sup>2</sup>Autres surfaces: m<sup>2</sup>

Nombre de place de parking :

Chauffage :

Année de construction ou de réhabilitation:

OPTIONS :

Vitrine :

Climatisation

Quai de déchargement :

Pont Roulant :

Sanitaires/Douches :

Transformateur Electrique

Pré câblage Informatique et Télécoms

Photo du local :

Etat général :

Accès Poids Lourds :

Informations financières :

Prix de cession : €

Loyer Mensuel : € H.T

Montant visible sur le site Internet :

L'entrée dans les locaux est-elle soumise au paiement d'un pas-de-porte ? :

Pouvons-nous donner vos coordonnées aux personnes intéressées ? :

Date de disponibilité

Activité antérieure dans le local :

Date de début de parution de l'annonce :

Date de fin de parution de l'annonce :

# CONVENTION

de fonctionnement des permanences délocalisées

Entre

**Le PAYS RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON**

73, rue de la République - BP 159 - 68503 GUEBWILLER Cedex  
Représenté par Monsieur Daniel WEBER , Président en exercice

Et

**La MISSION LOCALE JEUNES**

7 rue des Taillandiers - BP 50576 - 68018 COLMAR  
Représenté par Monsieur Michel BARDOTTO, Président en exercice.

Conformément aux orientations prises le 1<sup>er</sup> juin 2007 à Guebwiller en Comité Directeur du Syndicat mixte du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon, il est convenu ce qui suit :

## Article 1 : Objet de la convention

La présente convention définit le fonctionnement de l'antenne de Guebwiller et la mise en place de permanences pour l'accueil l'insertion sociale et professionnelle des jeunes âgés de 16 à 25 ans, mise en œuvre par la Mission Locale Haut - Rhin Nord sur le territoire du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon. La Mission Locale assure l'accueil, l'information et l'orientation de proximité ainsi qu'un accompagnement dans la construction d'un parcours d'insertion sociale individualisé des jeunes, dans le cadre des politiques édictées par l'Etat et le Conseil Régional d'Alsace.

La Mission Locale Haut - Rhin Nord assure :

- Pour la Communauté de communes de la Région de Guebwiller :
  - o l'accueil des jeunes dans les locaux actuels de l'Antenne de la Mission Locale Haut - Rhin Nord de Guebwiller (ex PAIO) en Mairie de Guebwiller le lundi de 14h à 18h (le lundi matin étant voué aux réunions techniques du personnel) et du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h ;
  - o quatre demi journées mensuelles de permanence dans les locaux de la Mairie de Soultz tous les vendredi matin.
- Pour la Communauté de communes Essor du Rhin :
  - o quatre demi journées mensuelles de permanence dans les locaux de la Communauté de Communes, tous les mercredi après-midi du mois de 14h à 17h30. La première permanence a lieu le mercredi 2 mai 2007.
- Pour la Communauté de communes du Centre-Haut-Rhin :
  - o quatre journées mensuelles de permanence dans les locaux de la Communauté de Communes, tous les lundi après-midi, et mercredi matin du mois (en alternance à Ensisheim et Oberhergheim) selon un calendrier défini .
- Pour la Communauté de communes de la Vallée Noble :
  - o quatre demi journées mensuelles de permanence dans les locaux de la Communauté de Communes, tous les lundi après-midi du mois de 14h à 17h.
- Pour la commune de Merxheim :
  - o une demi-journée mensuelle, selon un calendrier à définir.

## **Article 2 : Engagements financiers**

Le Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon accorde à la Mission Locale Haut-Rhin-Nord pour ses frais de fonctionnement une subvention forfaitaire annuelle de 31 171 € (Trente et un mille cent soixante et onze euros). Au titre de l'année 2007, le Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon accorde à la Mission Locale une subvention de **20 777 €** (Vingt mille sept cent soixante dix sept euros).

Cette contribution se répartie de la manière suivante :

- Pour la Communauté de communes de la **Région de Guebwiller** : **11 475 €** (Onze mille quatre cent soixante quinze euros) ;
- Pour la Communauté de communes **Essor du Rhin** : **2990 €** (Deux mille neuf cent quatre vingt dix euros) ;
- Pour la Communauté de communes du **Centre-Haut-Rhin** : **4416 €** (Quatre mille quatre cent seize euros) ;
- Pour la Communauté de communes de la **Vallée Noble** : **1503 €** (Mille cinq cent trois euros) ;
- Pour la commune de **Merxheim** : **393 €** (Trois cent quatre vingt treize euros).

Les Communautés de communes et Communes accueillant des permanences mettront à la disposition de la Mission Locale un bureau, un téléphone, un photocopieur ou une imprimante ainsi qu'une connexion Internet.

## **Article 3 : Durée de la convention**

La présente convention est conclue à compter du 1<sup>er</sup> mai 2007 et prendra fin le 31 décembre 2007.

## **Article 4 : Résiliation**

En cas d'inexécution totale ou partielle des clauses de la présente convention, celle ci pourra être dénoncée par l'une ou l'autre des deux parties sur préavis de trois mois.

Pour le Pays  
Rhin-Vignoble-Grand Ballon

Pour la Mission Locale  
Haut-Rhin Nord

Le Président,  
**Daniel WEBER.**

Le Président,  
**Michel BARDOTTO.**

## Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon

### EVENEMENT EAU Réunion de travail du 15/05/2007 Maison de la Nature - Hirtzfelden

#### Personnes présentes :

- Communauté de communes de Guebwiller : Gaël PERRON
- Communauté de communes Essor du Rhin : Carole FRITZ, Thomas GRUNENWALD
- SIPEP de Merxheim-Gundolsheim : Suzanne BROLLY
- S.I.A.E.P. Rumersheim-Bantzenheim : Jean GOETZ, Vice-président du syndicat
- S.I.A.E.P. Ensisheim Bollwiller Environs : Célia LEVY
- Musée de la Régence : Sandra SCHLEGEL
- Enjeu Nature : Annette HUGUENOT
- ARIENA : Yann DELAHAIE
- Pays Rhin Vignoble Grand Ballon : Corinne FLOTA et Peggy DANGELSER

#### Personnes excusées :

- Communauté de communes Vallée Noble : Laurent BENGOLD

## 1. Retour sur les projets recensés dans les Communautés de communes

---

### 1.1 Communauté de communes Centre Haut-Rhin

- Site phare : Château d'Eau d'Ensisheim - horaires 10h-12h et 14h-18h (reste à confirmer).
  - o Exposition de la maquette de la Nappe Phréatique d'Alsace dans le château d'eau.
  - o exposition d'une association, financée par le syndicat des eaux, pour l'installation d'adduction d'eau potable à Madagascar.
- Site satellite : Station d'épuration de Meyenheim (SOGEST)- samedi 29 sept. 10h-12h et 14h-17h.

### 1.2 Communauté de communes Essor du Rhin

- Site phare : Maison des Energies (en attente de la fiche).
- Sites satellites :
  - o château d'eau et de la station de pompage de Rumersheim (SIAEP de Rumersheim-Bantzenheim).
  - o proposition d'ouverture du siège du syndicat à Munchouse et du château d'eau d'Hirtzfelden (SIAEP de Munchouse).
  - o Station de pompage de Blodelsheim.
  - o Station épuration de Namsheim : reste à confirmer - pas dans territoire Pays.
  - o Pêcheur professionnel de Balgau : reste à confirmer .

### 1.3 Communauté de communes de la Région de Guebwiller

- Site phare : Station d'Épuration d'Issenheim - samedi 29 sept. de 14 à 17h.

## 1.4 Communauté de communes de la Vallée Noble

- Site phare : Maison de l'eau avec exposition réalisée par les enfants (Enjeu Nature).
- Sites satellites :
  - o Station de pompage de Linthal (Caléo) et lacs .
  - o SEM des Sources / ouverture probable : démarches en cours.
  - o Viticulture : reste à confirmer.

## 1.5 Merxheim

- Site phare : château d'eau - exposition et animation de la FREDON (SIPEP de Merxheim-Gundolsheim) - si pas de possibilité sur station épuration Issenheim.

## 2. Communication

---

### 2.1 Inventaire des moyens de communication

---

#### Magazines :

- Gazettes communales et Intercommunales
- Magazine Spectacles - texte gratuit via le musée de la Régence - insertion d'une affiche : 500€
- Alsace page week end (environ 1000€)
- Magazine Hebdoscope - texte gratuit via le musée de la Régence
- Haut-Rhin magazine : à définir
- Région Alsace, plus proche de vous : à définir
- Associations d'initiation à l'environnement, de protection de la nature : à définir

#### Journaux :

- Alsace et DNA

#### Radios :

- France Bleue Alsace : annonce gratuite 2 X par jour, sur 1 jour
- Radio Florival : gratuit via Syndicat EBE (antenne sur le château d'eau d'Ensisheim)

#### Sites Internet :

- Au sein des communes
- Au sein des communautés de communes

#### Liens dans les écoles : à voir ?

- Flyers
- Autocollants

#### Affiches :

- Offices de tourisme et points info
- Communes et Communautés de communes
- Commerces, banques, ...

#### Dépliants :

- Offices de tourisme et points info
- Communes et communautés de communes
- Commerces, banques, ...
- Foyers

## 2.2 Conception des moyens de communication

---

	Dépliants	Affiches	Panneaux
Prédictiv	1140	420	420 par panneau
Reflet	2155	840	960 par panneau 600 si 15aine panneau
Alexandre	300	400	200 à 500 par panneau

Conception du jeu : 75 à 150 €

Mascotte ou logo autour de l'eau : 30€

Mascotte déclinée en 5 à 6 attitudes différentes entre 300 et 500 €

Affiche avec dessin central : entre 150 et 300 €

## 2.3 Impression des moyens de communication

---

### Estimatif des besoins

	Population	Dépliants	Affiches	Panneaux
CCCHR	12885	6400	100	5
CCER	8725	4400	100	5
CCRG	33479	16800	200	5
CCVN	4385	2200	50	5
Merxheim	1147	580	15	0
TOTAL		30380	465	20

Distribution 1 mois avant environ.

### Quelques prix

	Nombre exemplaires	Prix TTC	Prix unité
Affiches A2 (Bilingo)	500	406.64	0.813
Affiches A3 (Bilingo)	350	191	0.546
Plaquettes (Bilingo)	5000	884	0.176
Carton invitation (Bilingo)	300	104.5	0.348
Autocollants (Bilingo)	3500	424.58	0.121
Dépliants (VTT)	10000	891	0.089
Dépliants (VTT)	30000	2206.62	0.0735
Panneaux (Régence)			100

## 2.4 Les éléments discutés

---

- Horaires d'ouverture :
  - o Proposition d'homogénéiser les horaires minimum d'ouverture pour une plus grande lisibilité auprès du grand public :
    - 10h-17h, le samedi et le dimanche, pour les sites phares.
    - 14h à 17h, le samedi et le dimanche, pour les autres sites.Les différentes structures peuvent bien évidemment ouvrir leurs installations sur des plages horaires plus importantes.
- Choix de panneaux au format A0 :
  - o Panneau généraliste d'inventaire des sites à visiter sur le Pays (sur chaque site).
  - o Panneau généraliste du cycle de l'eau (sur chaque site).
  - o Panneau d'explication du site (1 panneau par site, voire plus si vraiment nécessaire).
- Validation de l'idée d'une mascotte, éventuellement avec des déclinaisons.
- Vérifier l'utilisation de nom « au fil de l'eau » auprès de l'INPI (Sandra SCHLEGEL)
- Voir la possibilité de réédition du cahier de l'Ariena sur le thème de l'eau (Yann Delahaie) à distribuer au grand public.
- Voir avec l'agence de l'eau pour obtenir des plaquettes et dépliants (Célia Levy).
- Voir avec la chambre de consommation pour disposer de dépliants (Suzanne Brolly).
- Voir avec la MRA 68 pour des informations complémentaires (Annette Huguenot).
- Faire un budget prévisionnel plus affiner pour la manifestation (Corinne Flota).
- Possibilité de mobiliser une personne supplémentaire au Pays durant deux mois pour l'aide à la réalisation des panneaux : cohérence dans les messages à transmettre, mise en page, ... (Corinne Flota)/
- Faire un rétro planning pour connaître les échéances (Corinne Flota).
- Travailler sur la charte graphique et étudier le message à faire passer auprès de la population : réunion semaine 21 ou 22.

## Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon

### EVENEMENT EAU Réunion de travail du 22/05/2007 Comité communication

#### *Personnes présentes :*

- *Communauté de Communes de la Vallée Noble : Laurent BENGOLD*
- *S.I.A.E.P. Rumersheim-Bantzenheim : Jean GOETZ, Vice-président du syndicat*
- *S.I.A.E.P. Ensisheim Bollwiller Environs : Célia LEVY*
- *Enjeu Nature : Annette HUGUENOT*
- *Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon : Corinne FLOTA et Peggy DANGELSER*

#### *Personnes excusées :*

- *ARIENA : Yann DELAHAIE*
- *Musée de la Régence : Sandra SCHLEGEL*

### **1. Outils de communication**

---

Célia LEVY a présenter diverses plaquettes relevant de la thématique « eau ». Il convient de contacter différents partenaires afin de leur demander de la documentation à distribuer au public lors de la manifestation . En effet, il serait important d'associer l'agence de l'eau Rhin-Meuse qui dispose de documents synthétiques et leur demander des plaquettes (environ 2000 exemplaires) concernant :

- Les aventures de River Jack : eau potable,
- Les aventures de River Jack : station d'épuration,
- L'eau au quotidien,
- Ma planète bleue,
- Oh ! Voilà l'eau.

Des plaquettes plus techniques, émanant de l'agence de l'eau, pourraient être présente sur les sites (300 exemplaires environ) :

- Pollution et épuration de l'eau,
- Alimentation en eau potable,
- Le milieu naturel en eau douce.

De même que des plaquettes de la SDEA (300 exemplaires) :

- Goûtez l'eau, goûtez la vie ;

Ou de l'ADEME (500 exemplaires) :

- Vivons ensemble autrement.

Le Pays RVGB se charge de contacter les diverses structures afin de faire la demande de plaquettes.

## 2. Panneaux

---

### 2.1 Carte des sites

Le 1<sup>er</sup> panneau comprendra :

- Une carte simple du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon avec les sites numérotés ;
- Des photos ou icônes de chaque site avec le nom, les horaires d'ouverture et rapide description ;
- Le cycle de l'eau en bannière à schématiser avec les éléments du territoire, à reporter sur la carte avec des icônes ou des pastilles.

### 2.2 Messages

Le 2<sup>nd</sup> panneau sera voué aux messages au niveau du citoyen (accroche) :

- Eau = ressource précieuse, rare ;
- Coût du traitement et de la distribution dépend des gestes de chacun au quotidien.

Enjeux :

- Ressource indispensable à la vie ;
- Disponibilité à la surface de la terre : % eau potable sur terre par rapport au % de l'eau ;
- 95 % eau dans une laitue ;
- 70 % eau dans la composition d'un corps humain ;
- Besoins...

Problématiques

- Pollution domestique : produits détergents, lingettes, tampons, pesticides, huiles... ;
- Pollution industrielle ;
- Pollution agricole ;
- Coût traitement des eaux usées ;
- Préservation des ressources en eau potable.

Solutions

Economiser l'eau :

- Repérer les fuites ... un robinet qui goutte consomme jusqu'à 300 L/jour ;
- Préférer la douche au bain (utilisation de 60 à 80 L contre 150 à 200 L) ;
- Eviter de laisser couler inutilement les robinets ;
- Utiliser des appareils économiseurs d'eau ;
- Récupérer l'eau de pluie pour arroser les jardins.

Protéger l'eau :

- Ne pas jeter les détritiques n'importe où ;
- Réduire la dose de produits lavant, détergents ;
- Eviter d'utiliser des engrais chimiques ;
- Ne pas rejeter de déchets dans les éviers ou toilettes (lingettes, tampons, etc.).

### 2.3 Jeu

Réflexion sur des prix à offrir :

- Gagner son poids en eau ;
- 4 entrées en piscine ;
- Pass'musée : 1 entrée dans 1 musée par CdC (Florival, Régence, Schelcher, Eau) ;
- Repas gastronomique ;
- Autres ?

## Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon

### EVENEMENT EAU Budget « Communication »

#### Dépliants en € TTC

Exemplaires	Conception minimale	Impression minimale	TOTAL minimal	Conception maximale	Impression maximale	TOTAL maximal
10 000	300	890	1190	1150	1200	2350
20 000	300	1550	1850	1150	2090	3240
30 000	300	2200	2500	1150	2970	4120

Conception : Alexandre : 300 € TTC – Productiv : 1150 € TTC

Impression : DuoPrint : 2 200 € TTC / 30 000 exemplaires – Laser89 : 3 000 € TTC / 30 000 exemplaires

Conception d'1 dépliant : 1200 €  
Impression de 30 000 dépliants : 3000 €  
Total : 4200 €

#### Affiches A3 en € TTC

Exemplaires	Conception minimale	Impression minimale	TOTAL minimal	Conception maximale	Impression maximale	TOTAL maximal
300	400	165	565	850	210	1060
400	400	220	620	850	280	1130
500	400	275	675	850	350	1200

Conception : Alexandre : 400 € TTC - Reflet ; 850 € TTC

Impression : Laser89 : 275 € TTC – Laser89 : 350 € TTC

Conception d'1 affiche : 850 €  
Impression de 500 affiches : 350 €  
Total : 1200 €

#### Panneaux en € TTC

Exemplaires	Conception minimale	Impression minimale	TOTAL minimal	Conception maximale	Impression maximale	TOTAL maximal
Généralistes 2X12 = 24 panneaux	600	80 X 24 =1920	2520	1800	150 X 24 =3600	5400
12 panneaux	3600	960	4560	10800	1800	12600
	4200	2880	7080	12600	5400	17000

Conception : Alexandre : 300 € TTC - Prédicativ ; 900 € TTC

Impression : Régence : 75 € TTC – Wioland : 90 à 120 € TTC

Conception 3 panneaux : 2700 €  
Impression 36 panneaux : 3000 à 5500 €  
Total : 8500 €

### **Mascotte en € TTC**

Mascotte : 30 €

Mascotte + déclinaisons : 300 à 500 €

### **Jeu en € TTC**

Conception jeu : 75 à 150 €

### **Carte et cycle de l'eau en € TTC**

Conception : 2\*500 € = 1000 €

### **Estimatif des besoins en outils de communication**

	<b>Population</b>	<b>Dépliants</b>	<b>Affiches</b>	<b>Panneaux</b>
<b>CCCHR</b>	12885	6400	100	6
<b>CCER</b>	8725	4400	100	15
<b>CCRG</b>	33479	16800	200	6
<b>CCVN</b>	4385	2200	50	6
<b>Merxheim</b>	1147	580	15	3
<b>TOTAL</b>		30380	465	36

### **Budget primitif**

<b>Outils</b>	<b>Prix</b>
Dépliants (30 000)	4 200
Affiches (500)	1 200
Panneaux (36)	8 500
Mascotte	500
Carte et cycle de l'eau	1 000
Jeu	150
Insertion Presse	2 000
Divers	2 450
<b>TOTAL</b>	<b>20 000</b>